

FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-636 DU 30 DECEMBRE 1999

portant approbation du budget prévisionnel de
la Loterie Nationale du Bénin (L.N.B.) pour
l'exercice 2000.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
- Vu** l'Ordonnance n° 6/PR/MFAE du 23 mars 1967 portant création de la Loterie Nationale du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 99-514 du 02 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Vu** le Décret 89-165 du 08 mai 1989 portant approbation des statuts de la Loterie Nationale du Bénin ;
- Sur** rapport du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 décembre 1999 ;

.../

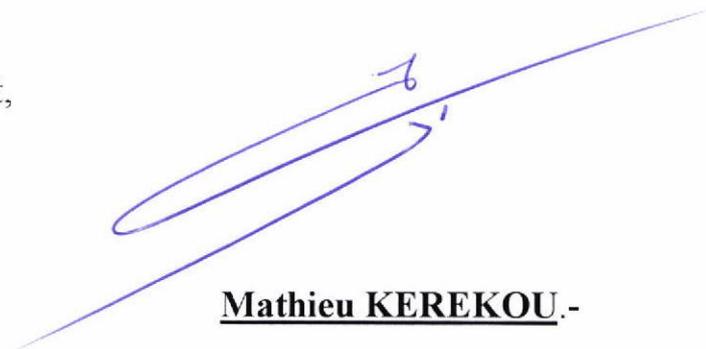
DECRETE :

Article 1er.- Sont approuvés, le budget prévisionnel d'exploitation et le programme d'investissement de la Loterie Nationale du Bénin (LNB) pour l'exercice 2000 tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2 .Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 30 décembre 1999

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
 de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
 Développement et de la Promotion de l'Emploi,



Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances,
 et de l'Economie,



Abdoulaye BIO-TCHANE.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4
 MFE 4 AUTRES MINISTERES 17 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-
 DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3
 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.